

# cerises

## la coopérative

### Humeur de Cerises

Patricio Guzman vient de recevoir le prix national des arts et de l'image audiovisuelle au Chili. Cinéaste et documentariste, exilé depuis 1980, voici une bonne nouvelle à l'aube des 50 ans du coup d'état fasciste au Chili.

Réchauffement climatique aidant, les oliviers se développent dans le Nord de la France. Les moustiques tigres attaquent vers l'Ouest et l'Est les ¾ des départements français. Va-t-on bientôt faire de l'Armagnac en Bretagne, et du Sidi Brahim en Bourgogne ?

La Cour administrative d'appel de Versailles vient de rappeler l'État à l'ordre. Un arrêt maladie n'est pas un jour de repos. C'est la loi qu'il faut maintenant changer pour les fonctionnaires.

### Agenda militant

**6 octobre 2023 de 17h30 – 20h**

Cnam - Amphi Laussédad

– 2 rue Conté – 75003 Paris

Lancement du séminaire : L'économie solidaire en mouvement pour une société en transition

**10 octobre 2023**



**13 octobre 2023**



## Le futur commence tout de suite

50 organisations, associations, syndicats, partis, traversent le pays pour exiger un budget de la Sécu permettant de couvrir à 100% les besoins. Elles prennent l'initiative AVANT le vote au Parlement. A l'offensive et pas après-coup. Elles pointent que la Sécu repose sur : *de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins*. Pointés aussi les profits et les revenus financiers ; pas seulement ceux du travail. Le texte évoque « *la reprise en main démocratique de la Sécu* » comme objectif. Quel pas franchir maintenant pour gagner ?

147 milliards s'évadent en dividendes sans cotiser. Nous pouvons y puiser les ressources nécessaires. Ne devrions-nous pas brandir cet objectif avant le débat au parlement pour en faire un objet d'affrontement incontournable ? Les organisations parlent de « *reprise en main démocratique* », comment l'obtenir ? En la réclamant seulement, ou en forgeant des solutions pour que le mouvement devienne un acteur qui impose ses capacités à gérer la Sécu ?

Et le dérèglement climatique ? Là aussi comment dépasser la protestation, faire grandir des solutions urgentes ? Ne peut-on pas se donner le pouvoir d'arrêter les forages de la croûte glacière qui rapportent notamment à la BNP ? Mettre en cause la course effrénée à l'énergie fossile dont Shell et Total sont des chantres ? De stopper la privatisation de l'électricité et du dépeçage d'EDF ? De relocaliser les productions et de relancer le fret ferroviaire comme leviers anti-pollution ? Tout cela est conditionné par la mise en cause de la course aux dividendes, véritable moteur du système prédateur.

S'en prendre au cœur du système peut devenir le dénominateur commun à toutes les luttes : coût de la vie, emploi, logement, études...Chacune conserve ce qu'elle est mais toutes se heurtent au même verrou. On pense trop qu'être concret serait d'en rester à l'énoncé de ce qui ne va pas. Peut-être avons-nous trop l'habitude de renvoyer les clés du devenir commun dans un temps lointain ou d'en confier l'évocation aux prochaines élections. Être concrets et efficaces n'implique pas de coller à la réalité mais de partir de la réalité pour dégager des réponses à la fois immédiates et efficaces. Peut-il y avoir une efficacité qui ne s'attaque pas aux causes ? La réponse la plus urgente est dans le post-capitalisme qui n'est plus alors de l'ordre d'un avenir lointain et abstrait mais de l'immédiateté. Cela nous a manqué pour les retraites. ●

PIERRE ZARKA



## En Israël, les manifestants ouvrent les yeux sur l'occupation et l'apartheid des palestiniens

La révolte de la société civile et d'une partie de l'armée contre la réforme de la justice de Nétanyahou et sa coalition d'extrême droite ne faiblit pas depuis 8 mois. Pratiquement un Israélien sur deux est descendu dans la rue. Mais une bonne partie d'entre eux s'accommodait de la colonisation des territoires palestiniens ou de la loi « Israël, État-nation du peuple juif » (2018) qui instaure un régime d'apartheid.

Aujourd'hui, les manifestants interrogent le caractère démocratique d'un État qui colonise la terre d'un autre peuple. S'il est encore tôt pour apprécier cette évolution, elle marque un tournant. Elle ne se limite pas aux progressistes israéliens. Tamir Pardo, ancien dirigeant du Mossad, publie une tribune avec l'aval des « commandants pour la sécurité d'Israël », qui rassemble plus de 540 officiers supérieurs et directeurs des services de sécurité : « chaque jour rapproche un peu plus Israël de la fin du rêve sioniste » ... « Il y a un État d'apartheid ici » ... « Si l'État des juifs n'a pas de limites, il n'a pas de frontières et risque la destruction. ». Voilà qui rejoint la pétition de 2 300 signataires – universitaires, intellectuels, artistes, rabbins, citoyens – adressée à la communauté juive des États-Unis : « il existe un lien direct entre les attaques récentes contre la justice et l'occupation illégale et violente de millions de Palestiniens [...] qui sont privés de presque tous les droits fondamentaux, y compris ceux de voter et de protester... Sans droits égaux pour tous... il y a un danger de dictature ». Pour la première fois les manifestants organisent des actions au cœur même des territoires occupés.

● JOSIANE ZARKA

## Sahel : confusion fertile ?



© Jean Louis Sagot Duvaux

«Un coup d'État, au Niger en tout cas, est un échec de la démocratie, non pas au sens où il ferait échouer la démocratie, mais au sens où il répond à un échec de la démocratie.» Cette remarque de Rahmane Idrissa, chercheur en sciences politiques, résume bien le mouvement de fond qui traverse l'Afrique, bien au-delà du Sahel. Quasiment partout, les indépendances se sont construites sous la forme d'États territoriaux, nationaux, administrés, parfois représentatifs. Cette forme de gouvernement des peuples est (n'est que) l'enfant de l'histoire de l'Europe et de ses chirurgiens américains et océaniques, l'Occident (sic). Au cours de cette histoire, non pas, *la* mais *de la* démocratie s'est insufflée dans le dispositif grâce au système représentatif : direction de l'État soumise à des élections. Histoire légitime. Histoire singulière. Histoire viciée par l'assujettissement du reste du monde au nom de l'invention toxique de « races humaines » hiérarchisées.

Ce mixe d'émancipation et de domination s'est accompagné du sentiment qu'il n'y avait qu'une seule histoire de l'humanité, que la « modernité » occidentale en était la locomotive et le modèle. Après des siècles de domination directe, les « indépendances » africaines se sont construites sur ce modèle, mouture soviétique comprise. Le riche et séculaire patrimoine institutionnel des sociétés africaines, de formes toutes autres, a été ravalé au rang de « coutumes », de « traditions ». A l'Afrique on a dit : Voici la route et voici les souliers que tu porteras pour aller vers « la modernité ». Comme ces souliers lui faisaient mal aux pieds, on lui a dit : ce sont tes pieds qui sont mal foutus. Ainsi chaussée, « la » démocratie était condamnée à la boiterie. C'est « l'échec de la démocratie » dont parle Rahmane Idrissa. Les fusils accompagnés d'appels à la « refondation » ont actuellement déstabilisé l'édifice dans plusieurs pays du Sahel. La confusion qui en résulte n'est pas condamnée à l'infertilité. On fait quoi ? On se parle ? On s'écoute ? On se respecte ? Ou on coupe la conversation ?

● JEAN-LOUIS SAGOT-DUVAUX



## Vers une société toujours plus autoritaire

La rentrée sociale est marquée par la mobilisation unitaire du 13 octobre. Et par la manifestation du 23 septembre contre la répression et les violences policières. Cette mobilisation qui fait suite aux violences policières du début de l'été, (on a encore pu voir avec quelle facilité un policier sort son arme) intervient dans un moment où la remise en cause des libertés atteint un niveau symbolique sans précédent ; dans les actions engagées par le pouvoir contre des journalistes, des photographes, des syndicalistes, ... tous confronté-e-s à des procédures disciplinaires et judiciaires, perquisitionnés.es, miss.es en garde à vue, convoqués.es par la gendarmerie...

Début septembre, Sébastien Menesplier, secrétaire général de la fédération des Mines et de l'Énergie CGT, membre du bureau confédéral a été convoqué par la gendarmerie

pour répondre d'une coupure de courant ayant eu lieu dans la ville d'Olivier Dussopt. Si la répression syndicale n'est pas nouvelle - actuellement plus de 1000 syndiqués sont visé-e-s par des procédures pour faits de grève - la procédure engagée contre le secrétaire d'une des fédérations les plus engagées dans la bataille contre la contre-réforme des retraites, comme le nombre de salariés menacés, sont emblématiques de l'évolution du pouvoir vers une restriction croissante des libertés et des contre-pouvoirs s'opposant à sa politique. Dans le même temps Attac est convoqué devant le Parlement, des journalistes de Libération sont poursuivis pour avoir divulgué des faits graves faits par la police. Emblématiques et illustrant la violence d'une répression qui s'exerce au quotidien et se renforce à l'occasion des conflits sociaux.

Ce qui se joue lors des conflits éclaire ce que vivent au quotidien les salariés et démontre la violence qu'oppose le patronat comme les pouvoirs publics dès qu'il s'agit de reprendre la main sur le travail et sur sa vie. Une pression qui s'exerce aussi sur la cascade des sous-traitants qui caractérise aujourd'hui l'activité industrielle.

Chez les électriciens et gaziers, dans la culture comme dans l'histoire syndicale, la grève est l'occasion de « reprendre en main l'outil de travail », c'est-à-dire d'agir sur la fourniture, sur les tarifs, afin que la grève soit visible et à l'image de la mobilisation et de l'arrêt du travail. Or comme dans d'autres métiers, la nature même de l'activité interdit de tout arrêter, même pendant la grève. C'est par exemple le cas pour les personnels médicaux, c'est aussi le cas pour ceux qui assurent la continuité de la production et de la distribution de l'électricité, pour préserver la sécurité du réseau électrique. Lors de la grève, la question de sa visibilité se pose toujours, l'inventivité des salariés ouvrant toujours de nouvelles possibilités, coupures partielles, remise en courant par les Robins des bois, passage en heures-creuses, ... Des actions qui sont de plus en plus assimilées à du terrorisme, à l'instar de tous ceux qui s'opposent aux projets du gouvernement.

Et cette résistance est de moins en moins supportable par un pouvoir en butte au rejet de son projet social et environnemental. D'ailleurs on peut se demander si le principal « reproche » fait au secrétaire CGT de l'énergie est d'avoir provoqué des coupures ou d'avoir fait de la sortie de l'énergie du marché un objectif. Et qui considère que rien ne doit s'opposer à ses projets, en particulier au sein des entreprises. Les différentes lois « travail » ont régulièrement retiré toute possibilité d'alternatives au sein des entreprises, enfermant le syndicalisme dans un dialogue social dont les termes et le contenu sont définis par le patronat et réduisent toute possibilité de peser réellement sur le travail lui-même.

Quand les mobilisations reposent explicitement cette question, quand elles s'affrontent à l'entreprise alors les menaces, les procédures, les gardes à vue où les licenciements sont là pour rappeler ce diktat !

Ce que vient rappeler cette attaque contre l'un des premiers dirigeants de la CGT, c'est que le capital n'acceptera pas que des corporations encore en capacité de résister de manière visible, exerce leur droit fondamental de grève autrement que de manière indolore, sans impact sur l'économie et la rentabilité du capital.

● OLIVIER FRACHON



© Les soulèvements de la terre

# L'eau, nouvel or mondial ?

**L'eau, bien commun de l'humanité, l'eau source de vie. Et pourtant ...**

**Alors qu'à l'échelle de la planète, les réserves d'eau douce s'amenuisent, alors que les nappes phréatiques sont bien en-deçà du niveau nécessaire aux besoins, alors qu'un nombre grandissant de gens sont dans la précarité eau - comme à Mayotte -, alors que les conflits liés à l'eau augmentent les risques de guerre, les gouvernements ne prennent pas les mesures nécessaires, à la hauteur des enjeux.**

**L'eau est une question hautement politique, et la pénurie annoncée est le reflet d'un capitalisme prédateur.**

**Pourtant des alternatives concrètes existent.**

## Du local au global, et inversement...

**L'eau est un bien commun indispensable à la vie, son usage nous regarde tous.** Chaque personne a besoin de 20 à 50 litres d'eau par jour. Le rapport du GIEC paru en mars 2023, démontre encore que les émissions de gaz à effet de serre menacent la production alimentaire, l'approvisionnement en eau, la santé humaine, les économies nationales et la survie d'une grande partie du monde naturel.

Mais pour la première fois, les scientifiques insistent sur les solutions. Il est encore temps d'agir. Comme le montre **Daniel Rome** avec les bassines, « la problématique c'est l'accaparement de l'eau, le pillage des nappes phréatiques au profit de l'agro-industrie ». La raréfaction de l'eau est l'un des problèmes majeurs du monde d'aujourd'hui. À cause notamment de la pollution, du changement climatique et de la mauvaise utilisation des ressources, provoquées par un pillage effréné de la nature par le capital, une grande partie de la planète manque d'eau, un bien pourtant indispensable à la vie. A propos de pollution, comment ne pas s'interroger sur les rapports entre eau et industrie : **Pascal Branchu** de l'association La nature en ville, montre l'importance de l'implication citoyenne pour déjouer les plans des industriels dont les projets sont en contradiction totale avec la préservation de la ressource. **Sylvie Colas** de la Confédération Paysanne affirme que l'eau est un enjeu pour la souveraineté alimentaire et qu'il est urgent de changer de modèle agricole. Il apparaît qu'il n'y a pas d'issue sans dégager l'eau de la loi du marché.

**Patrick Vassallo** fait un tour des enjeux à l'échelle planétaire. A l'échelle mondiale la pénurie d'eau peut être source de conflits armés et de domination nous dit **Pierre Stambul** comme entre Israël et Palestine. Pour faire face à la crise mondiale, il est temps d'explorer les pistes de l'écologie populaire et sociale et permettre aux citoyens de reprendre en main la gestion de l'eau, arguments développés par **Marjorie Keters du PEPS** et **Jean Claude Oliva** qui anime une régie publique de l'eau (Est Ensemble en région parisienne) après une bataille acharnée de plus de 15 ans.

**Makan Rafatdjou** met en exergue les rapports entre Eau et territoire tout comme **Michel Sanciaud** des Hautes Pyrénées qui nous explique comment les agences de l'eau servent les intérêts d'une petite poignée d'agriculteurs et de lobbyistes. Enfin **Eric Villevière** et **Bernard Landau** partent d'exemples concrets pour montrer que d'autres choix sont possibles dans la gestion de l'eau et que des consensus doivent se construire. Comment informer et associer les citoyens dans les prises de décisions ? Des alternatives concrètes se profilent, des citoyens et des mouvements portent des projets depuis de nombreuses années. Comment développer le pouvoir faire de toutes et tous ? Quelles régulations et rapports de force peut-on initier au plan mondial ? Telles sont les grandes questions abordées dans ce dossier qui méritent que le débat se poursuive sur notre site dans l'espace de La Coopérative.

● **La rédaction**

# L'eau, affaire planétaire.

**Depuis toujours, l'accès à l'eau - et de fait sa gestion - a été affaire locale, de proximité, sous l'autorité soit de la communauté humaine bénéficiaire, soit de la collectivité propriétaire du sol (en France, la commune).**

L'industrialisation de la distribution et de l'assainissement des eaux a produit des conglomerats le plus souvent filiales de groupes multinationaux (Veolia, Suez, Lyonnaise des eaux...). Cette industrialisation a modifié l'échelle de gestion de l'eau et conduit à l'instauration des bassins aquatiques, sous tutelle publique, en capacité de « réguler » la circulation des voies d'eau (en partie...) et des nappes phréatiques à partir de la deuxième partie du XX<sup>e</sup> siècle.

Sauf exception rarissime, les instruments transfrontaliers n'existent pas, comme si le ruissellement s'arrêtait aux frontières !

L'Union Européenne semble peu attentive à cette question. Trois articles (Articles 191 à 193) du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (traité FUE) constituent la base juridique de la compétence de l'UE en la matière. Un plan d'action est lancé en ...2012. Une directive est édictée en mars 2023. Rien de comparable avec d'autres préoccupations, même écologiques !

L'ONU s'y intéresse mais dans des considérations bien vagues pour être opérationnelles. La question de l'accès à l'eau ne fait pas partie des missions envoyées par l'ONU sur les zones en conflit.

Pourtant :

- 2,2 milliards de personnes n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés de manière sûre (OMS/UNICEF 2019)
- Plus de moitié de la population mondiale, soit 4,2 milliards de personnes,

**Une régulation mondiale est plus que jamais à inventer**

manque de services d'assainissement gérés de manière sûre (OMS/UNICEF 2020)

- 297 000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque année de maladies diarrhéiques causées par l'insalubrité de l'eau et des pratiques sanitaires et hygiéniques inadéquates. (OMS/UNICEF 2019)
- Le stress hydrique affecte 2 milliards de personnes et ce chiffre risque d'augmenter (ONU 2019)
- Les inondations, les sécheresses et les tempêtes ont été à l'origine de près de 90 % des catastrophes naturelles (UN-DRR)
- 80 % des eaux usées dans le monde sont rejetées dans l'environnement sans traitement (UNESCO 2017)
- L'agriculture représente près de 70 % des prélèvements d'eau (FAO)

A l'instar des zones industrielles et ZAC imposées dans les années 60 et 70, une nouvelle spécialisation territoriale n'est-elle pas assignée à travers la planète ? On rapprocherait les besoins sociaux des lieux de production ; alors que les rapports de force régionaux désynchronisent besoins élémentaires (alimentation eau, énergie, santé ...) de leurs modes de satisfaction (voir les travaux de Sloterdijk). Près des trois quarts des guerres dans le monde ont pour origine directe ou objet, l'accès ou la maîtrise de l'eau.

On découvre cruellement les dégâts qu'inaction, guerre et délabrement provoquent en Lybie (un vrai Tsunami intérieur, des milliers de morts.es). La source du Nil fait l'objet de convoitises qui attisent des micros conflits ... avant qu'un embrasement plus général meurtrisse la région ?

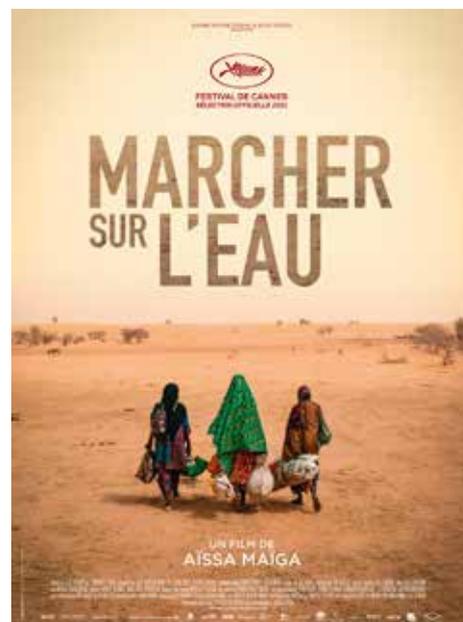
Le laisser-aller libéral pollue de grands fleuves (Danube, Seine), en abîme

d'autres (Amazone, Orénoque, Gange). Le réchauffement climatique fait peser des menaces sous 30 à 40 ans dans de grands bassins et deltas. Rien de tous ces désordres ne peut être réglé par les autorités locales seules. Encore moins par les opérateurs privés et lucratifs.

Comment penser qu'aux migrations de populations, aux déséquilibres économiques, une telle tension sur l'eau, son accès et sa consommation (tous usages compris) pourrait rester sans conséquence ?

A une maîtrise renforcée des populations sur la ressource aquatique, une régulation mondiale est plus que jamais à inventer. Ruisselons d'imagination !

● **Patrick Vassallo**



Marcher sur l'eau  
Un film de Aïssa Maïga  
Documentaire

Au nord du Niger, le village de Tatiste, victime du réchauffement climatique, se bat pour avoir accès à l'eau.

# L'eau : une arme de destruction de la société palestinienne par l'occupant

**Les principales institutions qui ont dépossédé le peuple palestinien de son propre pays ont été créées bien avant la fondation de l'État d'Israël. La compagnie des eaux Mékorot date de 1937. C'était pour l'Agence Juive un moyen de développer spécifiquement les villes et les colonies juives.**

### Une catastrophe écologique

Un des mythes meurtriers de la colonisation de la Palestine a été : « *du désert, nous avons fait un jardin* ». Avec des capitaux, il est possible de verdir la région. Mais cela a été fait avec une grande violence. Plusieurs centaines de villages palestiniens ont été détruits en 1948, leurs traces ont été effacées. Les oranges de Jaffa, qui étaient la fierté de la Palestine et étaient exportées dès le XIX<sup>ème</sup> siècle jusqu'en Angleterre, sont devenues israéliennes. Le pays est devenu un producteur intensif de fruits et de légumes : oranges, pamplemousses, avocats ... Pour cela, il fallait beaucoup d'eau. Jusqu'à 2001, grâce à la « conduite d'eau nationale » achevée en 1964, 400 millions de mètres cube d'eau ont été pompés chaque année dans le Lac de Tibériade et envoyés partout, jusque dans le désert du Néguev. Le niveau du lac a fortement baissé, il a commencé à devenir salé, au point qu'aujourd'hui Israël songe à y envoyer ... de l'eau douce. Le Jourdain, décrit dans l'Antiquité comme un fleuve, est devenu un filet d'eau.

La Mer Morte était à 395 mètres sous le niveau de la mer en 1950. On en est à 434 mètres aujourd'hui. Plus de la moitié de son ancienne superficie est devenue une croûte de sel à ciel ouvert, contribuant à saliniser les rares oasis qui la bordent.

### Des conquêtes liées à l'eau

Il aurait sûrement été possible après 1967 qu'Israël signe avec la Syrie un accord semblable à celui signé avec

l'Égypte en 1978 : la paix contre une restitution de territoire. Cela ne s'est pas fait parce que le plateau du Golan est un véritable château d'eau, produisant 30% de l'eau (hors dessalement de l'eau de mer) de la région. Aujourd'hui quelques milliers de colons ont installé sur ce plateau une agriculture intensive : pommes, poires, mangues, cerises, vigne ...

L'occupation pendant 20 ans du Sud Liban avait aussi des objectifs liés à l'eau : la région qui va jusqu'au fleuve Litani est très arrosée.

### Cisjordanie : le pillage organisé.

La Cisjordanie est une région calcaire relativement bien arrosée. Dès la conquête de 1967, l'occupant s'est emparé de l'aquifère. Il a interdit aux Palestiniens de pomper l'eau du Jourdain. Dans cette vallée, 9 000 colons occupent 95% de la superficie alors que 65 000 Palestiniens n'en ont que 5% et manquent drastiquement d'eau. Dès 1990, les colons consomment les 2/3 de l'eau alors que les Palestiniens sont dix fois plus nombreux. Avec les accords d'Oslo, c'est Mékorot qui gère l'approvisionnement en eau de la population palestinienne. La compagnie vend aux Palestiniens leur propre eau beaucoup plus chère qu'aux colons. Régulièrement des puits et des forages sont détruits, interdisant toute autonomie à la population. Les colonies sont luxuriantes avec des piscines alors que l'eau est sévèrement rationnée dans les villages palestiniens. Lors des attaques contre les camps de réfugiés, les citernes sont mitraillées en priorité.

### Gaza inhabitable ?

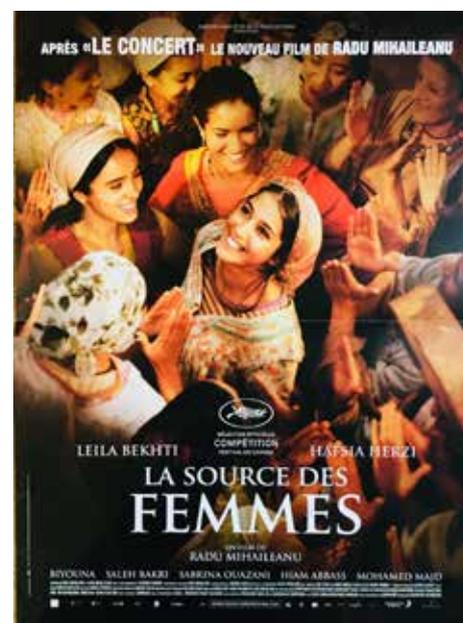
Dès 2015, un rapport de l'ONU annonçait que Gaza serait inhabitable en 2020. 97% de l'eau extraite de l'aquifère est salée. L'occupant pompe sans retenue l'eau qui arrive de Cisjordanie. Il y a environ 150 puits le long de « barrière de sépa-

ration ». La nature ayant horreur du vide, l'eau de mer a envahi la nappe phréatique. Seule une petite région au Sud Est de la Bande de Gaza a encore une eau utilisable, mais elle manque d'électricité (4 à 8 h par jour) pour la pomper. Gaza est un marché captif obligé de boire et d'utiliser l'eau que l'occupant lui vend en la rationnant. Et à chaque bombardement, la centrale électrique, les stations d'épuration et les forages sont touchés en priorité.

### Aujourd'hui

Avec la compagnie Nétafim, Israël se présente comme un champion du goutte à goutte. Avec la construction de plusieurs centrales de dessalement de l'eau de mer, le pays vend son savoir-faire ... sur le dos des Palestiniens.

### ● Pierre Stambul



La source des femmes de Radu Mihaileanu

Quelque part entre l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. Les femmes vont faire la grève de l'amour : plus de câlins, plus de sexe tant que les hommes n'apportent pas l'eau au village.

**Les colons consomment les 2/3 de l'eau alors que les Palestiniens sont dix fois plus nombreux**



# L'eau et la condition territoriale

**Le territoire c'est la matérialisation géographique, à des rythmes et sous des formes variées, de l'évolution générale de l'humanité faisant monde, et de l'histoire singulière des sociétés et civilisations, dans des configurations sociales et spatiales produites. C'est la plus haute et œuvre physique et mentale humaine, un mixte de matières inertes indispensables à la vie (l'air, l'eau et la terre), des biotopes de l'ensemble des vivants non-humains (faunes et flores), et de l'habiter des humains par l'ensemble de leurs artefacts de plus en plus élaborés, dont les impacts caractérisent l'Anthropocène.**

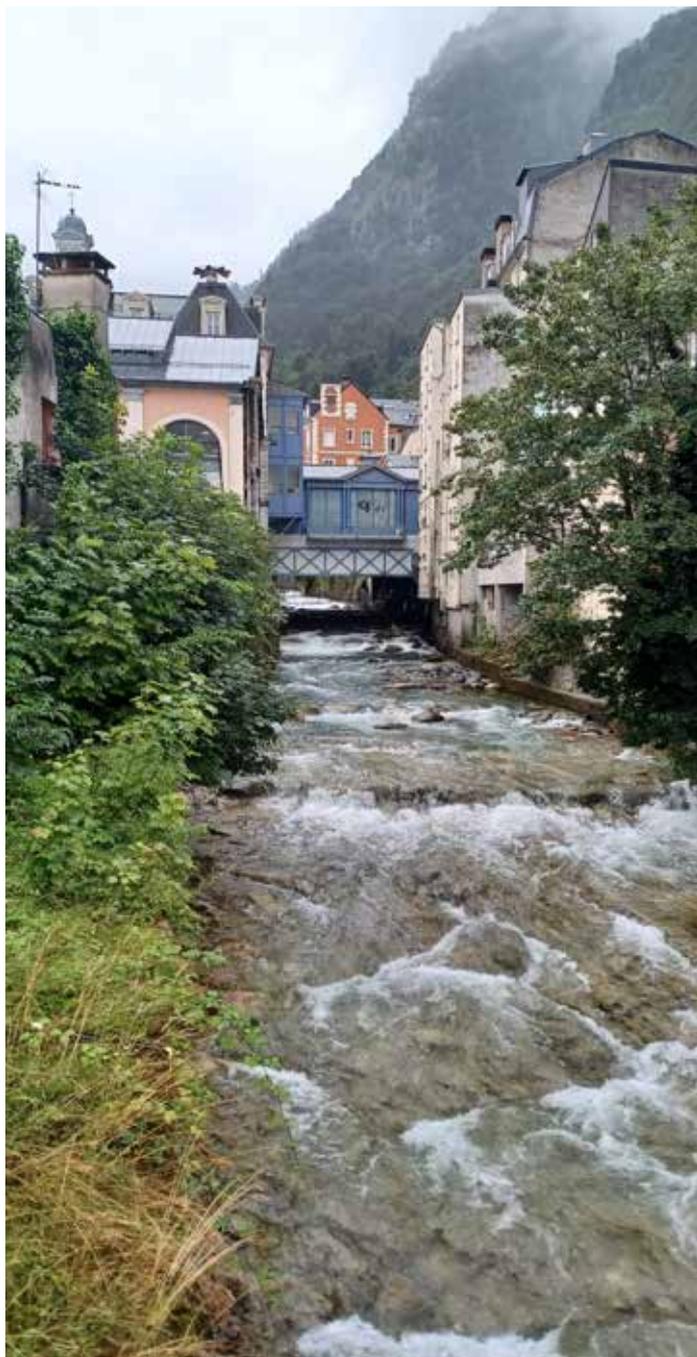
Les interrelations entre individus et sociétés, et sphères intimes et publiques, les divisions sociales du travail, et les conflits de classes constituent nos rapports sociaux d'habiter. La fabrique des territoires traduit la volonté des pouvoirs politiques et des agents économiques dominants, avec un recours accentué à une expertise toujours plus savante et complexe. La toute puissance de cette rationalité autoritaire et bureaucratique, instrumentale et technocratique a induit des modes de gouvernement, d'organisation, de gestion, de structuration et d'aménagement des territoires dont la maîtrise et le sens échappent de plus en plus aux citoyens, habitants. Elle privilégie des modes de vie, d'activité, d'habiter, de déplacement, de production et de consommation désastreuses. A l'heure des impératifs climatiques et des urgences sociales l'agir territorial condense des enjeux anthropologiques et écologiques, sociaux et politiques, éthiques et techniques colossaux. **Toute**

**Parmi toutes les dimensions naturelles, l'eau, source de l'apparition du vivant, est surdéterminante.**

**transformation écologiquement vertueuse et socialement émancipatrice suppose une nouvelle alliance entre les humains et leurs artefacts avec la part naturelle des territoires dans leur concrétude.**

**Parmi toutes les dimensions naturelles, l'eau, source de l'apparition du vivant, est surdéterminante.** Sa présence ou absence, sa profusion ou sa rareté conditionne le degré, la richesse et la pérennité des écosystèmes, et l'ensemble des productions nécessaires aux sociétés. Si elle représente de 70% de la surface de la planète bleue, l'eau douce représente 2,5% du volume d'eau sur terre, dont 1% sous forme liquide, très inégalement répartie dans le monde. L'Europe est le continent le mieux pourvu dans sa globalité disposant d'une variété de paysages et une fertilité exceptionnelle pour sa superficie. Depuis la révolution industrielle, l'urbanisation galopante et l'artificialisation massive qu'elle a initiée, il est aussi le continent où les ressources en eau ont été le plus intensément exploitées et le plus lourdement polluées. Ainsi que le continent le plus durement impacté par des interventions techniques dont l'illusion de la toute puissance a fini par déconnecter les villes du territoire par des aménagements sans ménagement.

Les premières conditions territoriales sont sa géologie qui détermine la nature et la fertilité des sols et la constitution des



©Ceriseslacooperative.info

nappes souterraines, et sa topographie qui crée le ruissellement et les bassins versants qui constituent les cours d'eau.

**Les 2/3 des départements français portent le nom d'un cours d'eau, rivière ou fleuve, qui tout le long de leurs parcours ont été sources de biotopes singulières, de manières de faire et manières de vivre locales fondant la très riche diversité du territoire français.** Ils constituent

les veines du territoire de la République qui est le patrimoine commun de la Nation (1<sup>er</sup> alinéa du Code de l'urbanisme), et plus généralement les veines de la Terre comme patrimoine commun de l'humanité, dont nous n'en sommes que les dépositaires avec l'obligation de le transmettre en meilleur état aux générations à venir. Par le passé ils ont constitué des facteurs

génériques de mise en relations des humains, rendant de fait les territoires à la fois interactifs et interdépendants. Ils peuvent constituer d'ores et déjà des vecteurs hors du commun d'une coévolution écologique des territoires, et d'un co-développement solidaire par une maîtrise démocratique et des coopérations multiformes inédites, sources d'une intelligence collective et d'un agir en commun territorial pour un bien être partagé et un bien vivre ensemble.

Malmenées par nos dispositifs techniques et menacées par la surconsommation et le gaspillage et par le réchauffement climatique, les ressources en eau douce, leurs modes d'entretien, de réparations, de préservations et de renouvellement peuvent être aussi sources de formations qualifiantes, d'emplois non-délocalisables et d'activités inédites. Elles peuvent constituer des éléments exceptionnels invitant à conjuguer le « penser global / agir local » soucieux de biens communs sources de vie, et le « penser local / agir global » garant de leurs singularités et spécificités intrinsèques, conditions de bio-diversités et socio-diversités durablement réconciliées.

## ● Makan Rafatdjou

### Bibliographie

Les veines de la Terre, une anthologie des bassins versants, 2021 Wildproject  
Le fleuve qui voulait écrire, 2021 Manuela Editions –Les liens qui libèrent  
Mathieu Duperré : La rivière et le bulldozer, 2022 Premier Parallèle  
Sacha Bourgeois-Gironde : Etre la rivière 2023 PUF  
Anne Le Straat : L'eau, l'état d'urgence, 2023 Seuil  
Ivan Illitch : H2O, les eaux de l'oubli, 202° Editions Terre Urbaine  
Alberto Magnaghi : Le principe territoire, 2022 Eterotopia

# Les Agences de l'Eau, structures publiques sous influences

**La logique voudrait que les six Agences de l'Eau, dont les activités sont pilotées pour chacune par un Comité de bassin, répondent prioritairement aux besoins des citoyens en eau potable et de qualité. En effet le financement des agences provient en totalité du paiement de la redevance que chaque usager d'eau potable acquitte quand il règle sa facture.** La Cour des Comptes fait apparaître que les usagers d'eau potable financent les Agences à hauteur de 72 à 75 % alors que la production d'eau potable représente moins de 10 % des masses d'eau consommées. En revanche la représentation des usagers d'eau potable dans les Comités de Bassin qui pilotent les Agences est très faible : moins de 10 %. De plus, les associations et les structures

agrées par les Agences et par le Préfet de Région ont rarement des connaissances et des compétences en matière d'eau (ressource, potabilisation, distribution, qualité). Seule FNE, présente dans tous les Comités de Bassin, est capable d'intervenir valablement de par ses capacités environnementales et techniques.

**A l'opposé, les comités de Bassins accueillent des représentants de l'industrie, de la pêche, des loisirs mais surtout de nombreuses structures agricoles (syndicats, Chambres d'agriculture, irrigants). Ces divers représentants du monde agricole sont surreprésentés dans les Comités de Bassin.** Or l'apport financier du monde agricole aux Agences de l'eau ne représente que 12 à 13 %, alors que

sa consommation représente autour de 66 % des masses d'eau disponibles. Pour mémoire, un bovin nécessite 100 à 120 litres d'eau par jour. Et la production d'un kilo de bœuf (élevage, traitements, abattoir) requiert environ 15 M3 d'eau. De fait les Comités de bassin, décideurs de la politique de l'eau, sont sous la coupe du monde agricole. Aussi ne faudra-t-il pas s'étonner si beaucoup d'argent public, issu de la redevance, contribue à financer les « bassines » si joliment appelées « retenues déconnectées », car non alimentées par un cours d'eau. Il y a quelques semaines, lors d'un débat dans le cadre d'une fête agricole organisée par la FNSEA du Gers, un dirigeant national de ce syndicat a déclaré qu'il fallait faire des retenues car l'argent pour ce faire était disponible. Il ne s'agit pas ici de critiquer brutalement la FNSEA et les Chambres d'agriculture mais de montrer que, depuis des décennies, les politiques n'ont pas réussi à créer une représentation démocratique dans les instances et structures de gestion de l'Eau.

**Or il est important de savoir que depuis une quinzaine d'années, l'État, sans vergogne, ponctionne des millions d'euros dans la caisse des Agences de l'Eau.** En 2022 le montant prélevé était de 330 millions d'Euros, autant d'argent qui manque au fonctionnement des Agences, entraînant des diminutions d'effectifs et pénalisant ainsi une gestion vraiment au service des usagers d'eau potable. Les Agences ont pour mission essentielle d'élaborer les SDAGE<sup>1</sup> qui doivent répondre aux exi-

1. Schéma Directeur d'aménagement et de gestion des Eaux...



gences de la DCE. En effet, si l'on s'en tient à la Directive Cadre Européenne, les priorités dans l'usage de l'eau s'établissent comme suit : en premier lieu les besoins humains (Eau potable), en second, les besoins du vivant animal - terrestre et aquatique - et des végétaux, et enfin, avec ce qui reste, l'industrie et l'économie. Vu ainsi, comment justifier une culture de maïs, irriguée à grand frais et destinée à la fabrication de bio-carburants, puisque la finalité de cette culture est essentiellement économique ?

**La France est en retard quant au respect des règles européennes et paie donc des amendes en matière d'Eau. Les plus lourdes concernent la pollution des cours d'eau bretons par les élevages porcins.** Ces deux exemples, maïs irrigué et élevage intensif de porcs illustrent des choix politiques et économiques aussi désastreux pour la protection de la ressource en eau, que les intrants chimiques, les pesticides, les désherbants, utilisés en agriculture. A ce propos, notons que l'Europe, qui souffle le chaud et le froid en matière d'eau, vient tout juste de ré-autoriser pour 10 ans le glyphosate dans les cultures ! Si la France n'y met bon ordre, Monsanto aura encore le droit de nous intoxiquer dix ans de plus et les lobbies auront encore eu le dernier mot.

**Mais, de plus, la ressource en eau subit désormais de plein fouet le réchauffement climatique.** Jusqu'alors la masse d'eau douce sur la planète était à peu près constante, mais le réchauffement a conduit à la fonte progressive des icebergs et des glaciers qui, d'eau douce sont devenus eau salée, diminuant ainsi nos réserves d'eau douce qui aujourd'hui sont estimées à seulement 1,5 % des masses d'eau sur la planète. Cette rareté relative de notre bien commun vital a poussé les capitalistes amé-

ricains en décembre 2020, à Chicago, à coter l'Eau en bourse, comme si elle était une marchandise, ce qui est intolérable puisqu'elle est un bien commun vital car, sans elle, nulle vie n'est possible.

Mais revenons aux Agences. Elles sont six, une par grand bassin versant, Adour-Garonne, Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée-Corse, Seine-Normandie. Elles emploient 1600 salariés seulement pour tout le territoire français. Une fois les SDAGE établis avec leur PDM<sup>2</sup>, ils se déclinent en SAGE<sup>3</sup> où l'on trouve des structures plus ouvertes comme les EPTB<sup>4</sup> où les élus départementaux côtoient les associations et quelques citoyens avertis.

Les SAGE et leurs EPTB gèrent des territoires limités à un cours d'eau, par exemple l'Adour qui irrigue 4 départements : le Gers (32), les Landes (40), les Pyrénées atlantiques (64) et les Hautes-Pyrénées (65). Les SAGE ont pour mission de mener une gestion fine, adaptée à la vie d'un cours d'eau et de son bassin. Ils contribuent à créer des CLE<sup>5</sup> que des citoyens motivés et avertis peuvent intégrer. Pour cela les animateurs d'associations comme FNE<sup>6</sup>, les Amis de la Terre, ou Attac, doivent pousser à l'engagement de leurs adhérents dans ces structures de base afin d'y introduire une veille citoyenne, déconnectée des lobbies. Les échanges avec les institutionnels et avec les techniciens de rivière permettent d'acquérir des compétences et des savoirs qui sont indispensables pour un engagement fort dans la gestion de l'eau en Régies publiques, les recensements et la protection des zones humides, pour la

2. Plan de mesures (financières)

3. Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux.

4. Etablissements publics territoriaux de bassin.

5. Commissions locales de l'Eau.

6. France Nature Environnement.

## Introduire de la démocratie là où il y en a encore trop peu

création de captages d'eau potable, pour la réutilisation des eaux usées (REUSE) ou des eaux traitées (REUT).

Dans le bassin de l'Adour, sous l'impulsion d'ATTAC 65, des réunions publiques sur le thème du **PARTAGE** de l'Eau ont rassemblé, depuis novembre 2022, des syndicats agricoles, FDSEA et Confédération Paysanne, des associations (FNE, Amis de la Terre) et des partis politiques tels que LFI, EELV, Générations, ainsi que parfois le PCF, beaucoup moins impliqué. En tant que membres d'ATTAC 65 nous gardons cette volonté d'échange et nous continuerons à essayer de rassembler les citoyens sur le thème de l'eau bien commun vital et à introduire de la démocratie là où il y en a encore trop peu.

Pour conclure je citerai Riccardo Petrella, l'un des plus grands défenseurs de l'Eau, qui écrivait en 1998<sup>7</sup> : « *En tant que « source de vie » fondamentale et non substituable de l'écosystème Terre, l'eau est un bien vital qui appartient aux habitants de la Terre, en commun. Aucun d'entre eux, individuellement ou en groupe, ne devrait avoir le droit d'en faire son appropriation privée. L'eau est un bien patrimonial commun de l'humanité.* ».

● **Michel Sanciaud**  
Président Attac 65

7. Manifeste de l'Eau pour un contrat mondial.



# L'eau un bien commun, un enjeu majeur pour la souveraineté alimentaire

## Prioriser l'irrigation pour relocaliser l'alimentation.

Seulement 7% de la surface agricole utile en France est irriguée, dans le Gers c'est 7ha sur 8 qui ne sont pas arrosés. Cette réalité témoigne des énormes tensions liées aux évolutions climatiques et au développement de l'agriculture intensive. L'irrigation booste les rendements des cultures à des fins d'exportations et énergétiques pour alimenter les méthaniseurs.

L'accès à l'eau pour les paysans et paysannes en productions locales maraîchères ou fruitières ou tout simplement pour l'abreuvement des animaux n'est pas garantie. Pour la Confédération Paysanne, l'eau d'irrigation doit prioriser les productions qui garantissent la souveraineté alimentaire.

Il faut donc plafonner les volumes d'irrigation pour protéger et répartir l'eau. Or Emmanuel Macron a annoncé dans son plan eau « Pas de baisse des prélèvements en eau pour l'agriculture ».

Le projet de loi d'orientation ne remet pas en cause les modalités actuelles d'irrigation. Notre syndicat n'est pas associé à la gouvernance de l'eau, nous n'avons pas de siège au comité national de l'eau ni aux comités de bassins. Les représentants sont ceux du syndicat majoritaire qui prône l'agro-industrie.

**Nous sommes optimistes car la société civile est avec nous**

Pourtant l'agriculture paysanne offre des solutions concrètes pour préserver l'eau en quantité et en qualité :

- Par des pratiques culturales qui protègent la vie des sols, limitent l'érosion et le lessivage comme les couverts végétaux, les prairies permanentes, les semis de couverts, la réduction des pesticides
- En favorisant les fertilisations organiques, les rotations culturales, l'équilibre élevage/culture, les variétés.
- En développant des infrastructures agro écologiques comme les bandes enherbées, les haies, les landes, bois bosquets, zone humide.
- Par la pratique elle-même de l'irrigation, paillage, binage, goutte à goutte, irrigation nocturne pour éviter l'évaporation

La pratique de l'agriculture paysanne apporte des résultats sur le long terme. Il faut donc prendre le temps de bien faire en changeant le modèle agricole mortifère actuel.

Les politiques gèrent sur un temps court au rythme des élections et dans l'entre soi du cartel FNSEA, chambres d'agriculture, coopération agricole, crédit agricole.

Nous sommes optimistes car la société civile est avec nous. Ensemble nous devons nous mobiliser pour faire entendre la voix du bon sens paysan.

### ● Sylvie Colas,

secrétaire nationale de la Confédération Paysanne et Co-porte-parole de la confédération paysanne du Gers.

## Les bassines

**Alors que le dérèglement climatique accentue depuis une vingtaine d'années le déficit en eau, la situation des nappes phréatiques continue de se dégrader lentement.** Au 1<sup>er</sup> juillet 2023, 68%<sup>1</sup> des niveaux des nappes restent sous les normales mensuelles. Cela entraîne de gros problèmes pour l'agriculture et notamment pour les cultures qui demandent beaucoup d'eau comme le maïs. On peut noter que les surfaces irriguées ont augmenté de 14% en 10 ans. Pour tenter de trouver une solution la FNSEA et un certain nombre d'agriculteurs ont créé des réserves d'eau appelées « méga bassines ».

### Les méga bassines qu'est-ce que c'est ?

Les méga bassines sont des ouvrages de stockage de l'eau aux allures de cratères plastifiés. Elles sont entourées de digues de 10 mètres de haut environ, érigées grâce à la terre décaissée (jusqu'à 8 m). Ces ouvrages hydrauliques imperméables, sont remplis par pompage dans les nappes phréatiques (nappes de surface) ou dans les cours d'eau. Bien qu'elles symbolisent la fuite en avant d'un modèle agricole qui refuse de se transformer, les promoteurs des méga bassines utilisent l'argument du changement climatique. Appelées réserves de substitution par les organisations qui en font la promotion (FNSEA, CDJA), les méga bassines sont présentées comme des ouvrages qui permettraient de diminuer la pression sur la ressource en eau en « substituant » des pompages de printemps/été par des pompages d'hiver. Pomper en hiver n'empêche pas de créer une pression sur la ressource. La « substitution » pour chaque ferme qui irrigue se fait à partir d'un volume historique de référence très élevé qui peut, en réalité, créer des niveaux d'irrigation plus élevés qu'avant. Avec une pluviométrie parfois insuffisante et un rechargement des nappes de plus en plus tardif, la pression exercée par le remplissage des méga bassines sur la capacité des milieux aquatiques à se renouveler est donc énorme. Or ce sont d'abord les nappes qui doivent se recharger en hiver afin d'alimenter le réseau hydrographique, renouveler les milieux aquatiques et infiltrer les sols. La confusion entre méga bassines et retenues collinaires est parfois délibérément entretenue sur le terrain. Les retenues collinaires sont des ouvrages de plus petite taille, perméables avec le milieu naturel, nécessitant des investissements beaucoup plus faibles et se remplissant avec de l'eau par ruissellement sans système de pompage.

1. Source BRGM



©Les soulèvements de la terre

### Les méga-bassines accaparent l'argent public pour privatiser l'eau

L'irrigation est largement subventionnée par un prix agricole de l'eau faible (*voir article de Michel Sanciaud*) et par les subventions publiques pour des ouvrages et du matériel d'irrigation. Ces financements entraînent ainsi la privatisation de l'eau au profit d'une minorité de bénéficiaires. La distribution de ces aides n'est pourtant pas en accord avec les attentes de la société qui souhaite une agriculture préservant les ressources naturelles et relevant le défi climatique. Ces subventions, comme pour la PAC, poussent les paysannes et paysans à investir pour se spécialiser et s'agrandir. C'est la fuite en avant, soutenue par le gouvernement - via encore très récemment avec les fonds publics du Plan de relance - et orchestrée par la FNSEA. Cette fuite en avant prend au piège de nombreux agriculteurs et agricultrices qui deviennent victime d'un modèle insensé.

Au lieu d'accuser d'éco-terroristes les milliers de gens et de jeunes qui s'opposent à ces projets, et de déployer une répression policière qui sombre dans la démesure comme lors des manifestations à Sainte-Soline, le gouvernement serait bien avisé d'entendre celles et ceux qui ont à cœur le bien commun et l'avenir de la planète. Nous devons sortir d'une vision mortifère qui opposerait les agriculteurs face aux « écolos » et aux « bobos » des villes pour promouvoir une politique agricole respectueuse et vertueuse.

● Daniel Rome



# Eau et industries, une gestion transparente ?

**Pour la Nature en Ville<sup>1</sup> et ses partenaires, l'eau est source de vie, pas de profit. Pourtant elle fait l'objet de prédatons sans précédents. Avec les ventes d'armes et le BTP, c'est un des trois secteurs de corruption en France<sup>2</sup>.**

**Pour éclairer les enjeux du bien commun, quoi de mieux que de partager des contributions locales ?**

Il y a 10 ans, le Collectif Eau (devenue ensuite Assemblée Citoyenne de l'eau) a mené une action pour stopper la gestion de l'eau à Rennes par VEOLIA (134 ans). Créée il y a 5 ans par les élus, la CEBR, Collectivité Eau du bassin Rennais, a délégué à une SPL, Société publique locale (statut de SA déposé au Tribunal de commerce) la production de l'eau potable sur le bassin rennais. Notre association siège depuis dans sa commission consultative<sup>3</sup> pour y défendre l'eau comme bien com-

mun, et demande régulièrement le passage en régie publique.

Nous avons ainsi fait dépolluer<sup>4</sup> le site Bougrières Lillion<sup>5</sup> par LAFARGE et découvert une adduction directe de la Vilaine vers les deux zones de captage ! **Si des avancées sont constatées, il demeure une marchandisation de l'eau qui ne protège pas assez la ressource.** Car c'est bien la CEBR qui s'est engagé vers le Préfet à fournir l'eau pour le projet Bridor-Liffré, via l'AVA...

Malgré le recours de l'association Eau et Rivières de Bretagne, l'Aqueduc Vilaine Atlantique a été construit et relie la retenue d'Arzal située au niveau de l'estuaire de la Vilaine à Rennes. Pourquoi ne pas pomper simplement la Vilaine à Rennes plutôt que de faire remonter l'eau par un gros tuyau ? La logique des tuyaux se développe, sous couvert de solidarité entre les territoires (cf. la Préfecture), mais dans les faits il s'agit de vendre des

paquets d'eau, et cela participe de la marchandisation de l'eau en Bretagne. Ainsi, l'eau partie de Ferel (56) devait abonder le feu projet à Liffré (35), après un trajet de 100 Km !

Ce projet Bridor-Liffré<sup>6</sup> était celui de la plus grande usine de surgelés au monde<sup>7</sup> (650T/jour destinées à l'export) implanté sur 21 ha de terres agricoles fertiles et une double tête de bassin versant (Le Chevré et l'Illet). Seule une mobilisation citoyenne forte et exemplaire a permis le retrait de ce projet nuisible du monde d'avant<sup>8</sup>.

Cette usine devait consommer 200 000m<sup>3</sup>/an d'eau potable et rejeter 75 000m<sup>3</sup> d'eau non traitée sur 221 ha de terres agricoles. Ceci par ferti-irrigation<sup>9</sup> (épandage des eaux usées de production, de nettoyage des machines et des locaux). Ceci sans aucun contrôle des services de l'État, alors qu'il s'agissait de métaux lourds, une chimie impactant les milieux et le vivant. Pour connaître les consommations industrielles, nous avons questionné le syndicat concerné.

Le syndicat Eau des Portes de Bretagne<sup>10</sup> se situe dans la maison de l'Eau à Châteaubourg<sup>11</sup>, avec Véolia... Selon les membres locaux du Collectif Stop

1. La Nature en Ville 1, rue Marcel Ponnaevoy 35200 Rennes - lanatureenville@gmail.com <https://www.facebook.com/NatureEnVilleRennes/> <https://lanatureenville.eu/>

2. <https://www.undp.org/fr/publications/lutte-contre-la-corruption-dans-le-secteur-de-leau>

3. <https://www.eauidubassinrennais-collectivite.fr/qui-sommes-nous/commission-consultative/>

4. <https://www.facebook.com/NatureEnVilleRennes/posts/5351459868309507/>

5. <https://lanatureenville.eu/letang-des-bougrieres-a-rennes-prevalaye-zone-devastee-par-lafarge/>

6. <http://colere-liffrecormier.org/>

7. <https://lareleveetlapeste.fr/les-bretons-luttent-contre-la-construction-de-la-plus-grande-usine-au-monde-de-patisseries-surgelees/>

8. <https://www.eau-et-rivieres.org/usine-bridor-%C3%A0-liffre-%C3%A9-%C2%A0-un-projet-du-pass-%C3%A9-nuisible-pour-lenvironnement>

9. [https://www.liffre-cormier.fr/wp-content/uploads/2022/02/BRIDOR\\_OAP3\\_EauxUsees-1011.pdf](https://www.liffre-cormier.fr/wp-content/uploads/2022/02/BRIDOR_OAP3_EauxUsees-1011.pdf)

10. [ortebretagne.fr/](https://www.ortebretagne.fr/)

11. <https://eau.selectra.info/delegataire/179>

## Brève

La mairie de Montagnac (Hérault) a décidé de vendre pour à peine 30 000 euros une parcelle dotée d'un forage qui plonge à 1 500 mètres sous terre, jusqu'à une masse d'eau gigantesque. L'association Veille Eau Grain, née contre la vente de ce forage, a depuis réuni des informations permettant d'estimer qu'il y a là de quoi fournir de l'eau potable à 20 000 habitants pendant quinze ans !

<https://resistons.net/a-la-une/ressources-en-eau-montagnac-veille-eau-grain/>



©Les soulèvements de la terre

artificialisation<sup>12</sup> **il n'y a peu ou pas de contrôle citoyen.** Suite à nos demandes sur les volumes fournis et facturés concrètement par le syndicat Eau des Portes de Bretagne à Bridor Servon et Vandemoortel à Torcé, nous l'avons effectivement vérifié, puisque **le secret des affaires nous a été opposé.** Nous

12. <https://stop-papb2.fr/>

constatons que la gestion publique de l'eau est pour ce syndicat, prioritaire pour les industries. En effet 40 % de la production d'eau est consommée par des industries gourmandes en eau, qui ont trouvé dans ce territoire un paradis, non pas fiscal mais d'*Open bar sur l'eau*<sup>13</sup>. C'est

13. [https://www.tourmag.com/Futuroscopie-Eau-la-fin-de-l-open-bar-%F0%9F%94%91\\_a117987.html](https://www.tourmag.com/Futuroscopie-Eau-la-fin-de-l-open-bar-%F0%9F%94%91_a117987.html)

ainsi que la SVA (boucherie) a quitté Liffré pour aller à Vitré du fait de la fermeture du captage de Liffré, par le Préfet en 2009 pour causes de pesticides.

Suite à notre saisine CADA, la communication de ce syndicat<sup>14</sup> sans transmission des données à notre association, trouble encore plus la relative confiance dans cette gestion locale de l'eau au doigt mouillé, en petit comité, sans les citoyens/nes, et aux ordres des industries<sup>15</sup>.

Le syndicat a en effet consulté les deux entreprises ciblées, avant la communication des consommations dans les médias... Le retour de la Bande à bonne eau ?<sup>16</sup>

En effet, le syndicat rechigne encore à partager les trois dernières années de consommation (il donne des chiffres 2021 à 2023, pas de 2020 à 2022), ou de répondre à nos autres questions portant sur d'éventuels usages de puits artésiens ou de non-respect de restriction pendant les arrêtés sécheresse du Préfet en 2022. Nous envisageons d'ester en justice pour les obtenir.

Notre association a aussi demandé au syndicat de passer en régie publique, pour un accès libre aux informations, doublé d'un contrôle citoyen via le travail des associations. **Vu la rareté de l'eau, et les dysfonctionnements cités, il ne serait pas sérieux de laisser le pouvoir aux seuls élus.**

● **Pascal Branchu,**  
Association La Nature en Ville

14. <https://www.ouest-france.fr/bretagne/vitre-35500/la-consommation-en-eau-potable-de-deux-usines-agroalimentaires-pres-de-rennes-est-desormais-connue-10ef08ea-4bc2-11ee-afd6-afe3412f1275>

15. <https://www.cairn.info/revue-sciences-eaux-et-territoires-2021-1-page-6.htm>

16. <http://agleau.fr/wp-content/uploads/2012/09/Le-canard-29-08-2012-539.pdf>

# Est Ensemble, une régie publique et... citoyenne !

Depuis plus de cinquante ans en Île-de-France, les services publics de l'eau, de l'assainissement, des déchets et d'autres encore, ont été captés par les multinationales, Veolia et Suez en tête, avec la complicité d'élus, souvent de gauche malheureusement. Le Syndicat des eaux d'Île-de-France (SEDIF) est lié depuis sa création, il y a cent ans, à la Générale des eaux devenue Veolia. Dans ces conditions recouvrer la maîtrise publique de l'eau en Île-de-France est un long et difficile chemin mais le mouvement dans ce sens semble irrésistible, notamment depuis la création de la régie publique Eau de Paris en 2010.

La question de la gestion publique de l'eau s'est posée dès la création d'Est Ensemble ; la communauté d'agglomération, prit alors en charge la compétence de la gestion de l'eau, facultative à l'époque pour les intercommunalités. Mais dans une grande confusion et division, une courte majorité décida de retourner au SEDIF à rebours des attentes citoyennes ! Il a fallu un nouveau changement de compétences pour qu'Est Ensemble se retrouve à nouveau hors du SEDIF en 2018 et attendre encore quatre ans pour parvenir à la décision politique unanime de créer la régie publique en février 2022. Douze ans donc pour s'informer, débattre et décider.

**Ce résultat doit beaucoup aux citoyennes et aux citoyens et à leurs initiatives.** Des citoyennes et des citoyens de notre territoire, des associations, sont parvenus.es au fil des années à faire passer leurs idées sur la gestion de l'eau et à se faire entendre des élus.es de toutes les tendances politiques. Les citoyens et citoyennes et leurs organisations ont ainsi gagné une place im-

portante dans la nouvelle régie publique d'Est Ensemble.

Ainsi au conseil d'administration de la régie siègent trois citoyens citoyennes issus.es de la convention territoriale pour le climat, trois représentants.es associatifs et deux personnes qualifiées : c'est un premier acquis. Il est d'ailleurs partagé dans la plupart des régies publiques qui se sont créées ces dernières années : de Paris à Lyon en passant par Montpellier et Bordeaux. La légitimité des citoyens et citoyennes à participer au gouvernement de l'eau repose sur leur engagement massif pour obtenir la gestion publique mais aussi sur une réalité économique : ce sont les usagers domestiques, quasiment seuls, qui financent via leurs factures les services publics de l'eau et de l'assainissement, ils doivent donc être associés à la bonne marche de ces services.

**La régie a engagé une remise à plat des tarifs.** Les tarifs du SEDIF sont injustes et il s'agit, à juste titre, d'un sujet de mécontentement pour les usagers. Le passage en régie offre de nouvelles marges de manœuvre financières et toute la question est de savoir qui va en bénéficier. C'est l'enjeu de l'élaboration de la nouvelle tarification.

D'ores et déjà, une bifurcation sensible entre les tarifs d'Est Ensemble et ceux du SEDIF, s'est produite le 1er janvier 2023. Le SEDIF a augmenté ses tarifs



de 21,5% le 1er janvier 2023 et VEDIF de 5,5%. La hausse de la part SEDIF ne s'est pas appliquée à Est Ensemble, celle du VEDIF, oui (car Est Ensemble termine le contrat avec VEDIF le 31 décembre 2023). Au total, sur la part eau de la facture, les usagers du SEDIF ont subi une hausse de 10,5% et ceux d'Est Ensemble de seulement 3,8%. Le choix de la gestion publique porte donc ses premiers fruits. Dans un cas, une hausse près de deux fois supérieure à l'inflation ; dans l'autre, une protection des usagers avec une hausse nettement inférieure à l'inflation.

● **Jean-Claude Oliva**, Directeur de la Coordination EAU IDF

**Le choix de la gestion publique porte donc ses premiers fruits**

## « La Seine n'est pas à vendre »

Association loi 1901

### Mettre la Seine au cœur des débats comme une entité vivante<sup>1</sup>

A l'aune des défis posés par le changement climatique, **reconnaître et renforcer le rôle écosystémique des fleuves et de leurs bassins versants dans la transition écologique des territoires est une priorité nationale**. Dans quel cadre juridique ? S'inspirant de nombreux cas concrets existant à l'étranger<sup>2</sup>, notamment rapportés dans les publications de la juriste de droit international Valérie Cabanes et de l'ONG 'Notre affaire à tous', 'La Seine n'est pas à vendre' et d'autres mouvements - comme le Parlement de Loire, l'appel du Rhône, Wild legal... - militent pour la reconnaissance de droits à la nature comme moyen juridique de préserver l'écosystème global, notre milieu de vie, donc notre survie à long terme. La *guerre*

*de l'eau* dont on parle au niveau mondial n'est plus de la science-fiction.

La Seine, plus petit fleuve français sur les rives duquel vit 20% de la population française, innerve une **région métropolitaine de rang mondial**, Paris, dont elle est le débouché sur la mer par Rouen et Le Havre. **Mais le grand écosystème fluvial du bassin versant** - c'est-à-dire le fleuve, ses affluents, les canaux, les rives et les paysages qui lui sont liés - **n'est pas suffisamment pris en compte dans les stratégies (ou non) d'aménagement du territoire par les décideurs**, élus, aménageurs ou urbanistes.

**L'attractivité de la Seine** lui vaut en effet trop souvent de voir ses rives aménagées et bâties au détriment de la préservation de l'écosystème, du grand paysage, de l'accessibilité aux berges pour les populations riveraines, du transport des voyageurs sur le fleuve et du développement du fret fluvial. Même les "trames vertes et bleues" des Schémas de cohérence écologiques régionaux, auxquelles devraient s'ajouter une trame blanche des couloirs

de ventilation et de rafraîchissement, sont peu prises en compte.

**La gouvernance du bassin versant de la Seine**, de ses sources à son embouchure, relève d'une mille-feuille institutionnel complexe et peu lisible, entre l'État<sup>3</sup>, les Régions<sup>4</sup>, la Métropole du Grand Paris, les Départements, les Établissements publics territoriaux<sup>5</sup> et les communes (170 riveraines de la Seine en Île-de-France). **Il n'y a pas de vision globale permettant d'élaborer démocratiquement un cadre (ouvert aux particularismes locaux) auquel se référer tout projet proche des rives.**

**Nous appelons de nos vœux la création d'un "Conservatoire des rives des fleuves"** à l'instar de celui du "littoral et des rivages lacustres"<sup>6</sup>, s'appuyant sur le réseau des Agences de l'eau dont les missions couvrent pour une bonne part ces préoccupations. La SPAV appelle donc à construire collectivement et démocratiquement une vision partagée de la Vallée de la Seine.

● **Bernard Landau**

1. Cf. sur [www.laseinenestpasavendre.com](http://www.laseinenestpasavendre.com), la synthèse (+bibliogr. sommaire) de notre atelier "La Seine entité vivante", dans 'Conseil d'orientation'.

2. L'Équateur et la Colombie ont inscrit le droit de la nature dans leur constitution. De nombreux exemples existent d'écosystèmes (fleuve, forêt...) dotés d'une personnalité juridique pour pouvoir mieux les défendre, en Nouvelle-Zélande, au Canada, Aux USA, en Inde, en Corse...



©Ceriseslacooperative.info

3. L'Agence de l'eau (ici Seine-Normandie), VNF, HAROPA Port, les DIREN (une par région, service déconcentré au Ministère de l'Environnement).

4. Cf. "Le Bassin de la Seine" sur <https://eau-seine-normandie.fr> : l'agence de l'eau Seine-Normandie couvre 6 régions administratives, 28 départements et 8138 communes. ; et 55.000 km de rivières...

5. Dont l'Établissement public territorial de bassin Seine-Grands lacs, maître d'ouvrage pour les dispositifs de régulation (crues, étiages).

6. "Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres", établissement public de l'État à caractère administratif créé par la loi n°75-602 du 10 juillet 1975

# Agir, oui mais comment ?

**Sensibilisé aux problématiques de l'eau de par mes responsabilités de président du Syndicat Intercommunal des Eaux du Tournugeois, les réflexions livrées ici n'engagent que moi et n'auront d'intérêt qu'avec l'apport indispensable d'experts du sujet.**



©Les soulèvements de la terre

La question de la ressource en eau est plus vaste et complexe qu'il n'y paraît. Il serait d'ailleurs plus juste de parler des eaux tant les besoins, les ressources, les différents usages, les aménagements, les lieux, les impacts environnementaux sont contrastés et sont autant d'éléments à croiser pour apporter les meilleures réponses possibles à la gestion globale de l'eau.

Dans notre secteur le changement climatique se traduit principalement par l'apparition de périodes caniculaires et par un dérèglement pluviométrique : beaucoup de pluie d'un coup, pas du tout pendant longtemps, sécheresses, inondations. S'il n'y a pas d'impact pour l'instant sur les réserves en eau potable captée en bordure de la Saône, les conséquences sont par contre alarmantes pour la végétation et l'agriculture qui a un besoin important et régulier d'eau. Les besoins des professionnels sont également conséquents puisqu'ils représentent près du quart de l'eau potable consommée, presque deux tiers pour les particuliers et un cinquième pour l'agriculture.

Localement, le manque actuel ne concerne donc pas l'EDCH (Eau Destinée à la Consommation Humaine), mais l'eau non traitée dont l'usage pourrait être largement rationalisé. Les pénuries estivales génèrent des conflits d'usage de l'eau et orientent la question vers les moyens d'actions.

En plusieurs décennies, nous sommes parvenus à alimenter en eau potable la quasi-totalité du territoire national. Nos savoir-faire nous permettraient d'imaginer la création d'un réseau d'eau non EDCH adapté à chacune des réalités locales et le moins impactant possible pour l'environnement.

Les eaux de ruissellement - qui ne contribuent pas au renouvellement des nappes phréatiques - pourraient alimenter d'importantes réserves au lieu d'être in fine rejetées dans les rivières, provoquant ainsi débordements et inondations. En fonction des lieux, des études de faisabilité permettront d'identifier les meilleures solutions afin d'accompagner une transition effective des usages de l'eau et de l'agriculture.

## Oui mais comment agir ? Qui s'en occupe ? Qui finance ?

Questions d'autant plus embarrassantes dans un contexte où les petites communes n'ont plus les moyens d'entreprendre de gros investissements, où toutes les grandes compétences ont été progressivement transférées aux strates supérieures des communautés de communes et syndicats (assainissement, eaux potable, déchets...).

N'oublions pas que cela permet effectivement des économies d'échelles et des financements croisés des Département, Région, État qui peuvent atteindre 60 à 70% du montant global des projets. Mais dans tous les cas, il y a un reste à charge à financer par la structure porteuse. Et dans ces conditions, il est logique que les candidatures ne devancent pas l'appel !

Face à l'urgence, si nous souhaitons agir, il devient impératif d'identifier un porteur de **projets d'aménagements de la ressource en eau**, car de fait, il s'agit d'une compétence émergente. Les collectivités les plus adaptées à la gestion de l'eau me semble être les syndicats ou les intercommunalités, en adéquation avec les logiques géographiques.

Sachant que toutes ces instances ont le souci légitime d'une gestion rigoureuse qui pèse le moins possible sur le contribuable, il me semble néanmoins nécessaire de se doter de cette nouvelle compétence d'aménagement de la ressource en eau avec une part de financement dédié, complété par les financements publics.

Compte tenu du faible coût de l'eau (comparativement aux énergies), une contribution supplémentaire sur le prix de l'EDCH pourrait servir à « amorcer la pompe » du financement des projets.

C'est probablement le secteur le plus supportable, surtout si cela s'accompagne de mesures sociales pour les particuliers en difficultés et les exploitants agricoles.

La création d'un tel levier d'action me semble devenu incontournable et ne pourra se faire qu'avec l'adhésion des citoyens, d'une part pour en comprendre et défendre le principe, d'autre part pour convaincre et encourager les élus à prendre une décision très délicate et probablement impopulaire aux yeux du plus grand nombre.

● **Éric Villevière**

# Face à la crise mondiale de l'eau, les pistes de l'écologie populaire et sociale



© Les soulèvements de la terre

L'eau est accaparée par les multinationales au détriment des besoins élémentaires des êtres vivants. Dans son discours sur « l'écologie à la française », Macron défend une écologie qui continue l'extractivisme des minerais pour nourrir les gigabat-teries, qui contamine les eaux avec le glyphosate, taxe les plus exploités et mesure la sobriété en eau selon la logique du profit.

### Que faire ?

**Pour PEPS, la réponse à l'accaparement de l'eau passe par la reprise en main par les usagers eux-mêmes de la gestion de l'eau et sa démarchandisation.**

### Comment faire ?

Beaucoup de jeunes éprouvent un sentiment d'impuissance et souffrent d'écoanxiété ; ils cherchent une solution locale dans des lieux autonomes en eau et en énergie. PEPS soutient ces initiatives. Mais si ces expériences posent les perspectives d'une contre-société écologique et démocratique, elles sont insuffisantes face au pouvoir des multinationales de l'eau et du système capitaliste.

Un nouveau type de mobilisations citoyennes, ouvertes à toutes les forces sociales et à la combinaison des modes d'action se révèle efficace. Ainsi l'action des Soulèvements de la terre en soutien au collectif « Bassines Non Merci », ou contre le projet du Canal Seine Nord essentiellement à l'international. Le partage de savoirs, à travers des festivals engagés comme à Grenoble, participe du combat idéologique.

**La reprise en main de la gestion de l'eau passe par les expertes de cette gestion, à savoir les salarié.e.s des multinationales eux-mêmes.** Dans le secteur de l'eau, la défense des conditions de travail est corrélée à la qualité sanitaire proposée aux usager.es et à ses conséquences sur le vivant. Il relève à la fois du combat syndical et du combat écologique, et participe au développement de l'écosyndicalisme. C'est le cas de l'alerte lancée par Lyes Chouai, délégué syndical central CGT de la Sade, au sujet de la mort d'Amara Dioumassy sur un chantier qui vise à rendre l'eau de la Seine baignable pour les JO 2024, suite aux manquements à la sécurité et à une exigence de productivité délétère.

Des témoignages de salariés permettent aussi à la communauté des usagers de reprendre en main ses affaires et sa santé, et de participer à combattre les inégalités territoriales et sanitaires. Yannick Sevenou, chef d'équipe dans le nettoyage des réservoirs d'eau et délégué syndical CGT à Setha (Veolia) nous apprend que le nettoyage des cuves d'eau potable aux Lilas passe par l'usage en masse de la javel et que cette eau est ensuite déversée sans neutralisation, au risque de détruire le vivant alentours, ou que les matériaux utilisés dans les canalisations entre Paris et la banlieue ne sont pas de la même qualité et ne se dégradent pas à la même vitesse face au réchauffement climatique.

**Ces exemples montrent l'expertise et la conscience sociale écologique de nombreux salarié.es du secteur de l'eau.** Il serait possible d'organiser la gestion 100 % publique de l'eau en coopérative autogérée par les salarié.es et les usager.es pour répondre aux besoins du vivant, en France et à l'international, et non pour le profit des pilleurs d'eau. Des exemples de reprise en main sociale, écologique, par les travailleurs eux-mêmes, de leur outil de production existent, à l'exemple du collectif ex GKN en Italie. Ils méritent d'être étudiés dans le cadre du développement d'une écologie ouvrière riche en perspectives.

Inscrire l'eau comme bien commun dans la Constitution et rendre effectif son droit d'accès pour les classes populaires par la gratuité des mètres cubes indispensables à une vie digne serait aussi une mesure de justice.

Ces différentes pistes participent à la construction de nouveaux rapports de forces qui nous permettront de reprendre en main nos vies pour bâtir le monde d'après, écologique, démocratique et libéré des dominations du capitalisme.

● **Marjorie Keters pour PEPS**



## François Gèze

Inutile de revenir sur la biographie de F. Gèze, décédé ce 28 août, fondateur des éditions **La Découverte** et éditeur engagé, notamment par

rapport à l'Algérie et l'Amérique latine. En effet, tous les médias l'ont évoquée...

Mais nous avons retrouvé un texte de François à propos du Hirak en Algérie, dans un ouvrage collectif *Hirak en Algérie. L'invention d'un soulèvement* dirigé par Lafab Azouz. Dans sa contribution : « Une démocratie de façade. Une société verrouillée » F. Gèze explique les origines de ce courageux mouvement et révèle son excellente connaissance de l'Algérie, de cette époque 1990-2019, et ses capacités d'analyse...

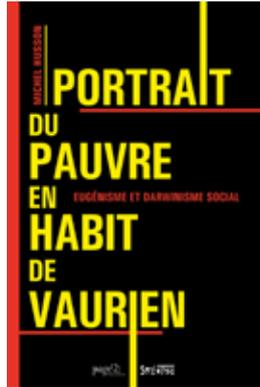
Il montre, en effet, comment l'armée, la police et la D.R.S. (Département du Renseignement et de la Sécurité) au service « des généraux janvieristes » (les putschistes de 1992) ont instauré un véritable quadrillage de la population entre surveillance et répression. Comment ils ont réprimé et empêché toute velléité d'opposition et d'organisation de la société civile algérienne, pratiquant un « clonage » d'associations ou de syndicats autonomes... et instauré un régime de « terreur d'État » sous couvert de la lutte contre le terrorisme islamique.

« La loi de concorde civile » de 1999 comme le « référendum truqué » de Bouteflika poussé par « les décideurs de l'ombre » avait en fait pour seul objectif d'assurer l'impunité des généraux face à la corruption et les crimes contre l'humanité...

F. Gèze montre que les médias étaient impliqués et que la communauté internationale était aveuglée.

### ● Bénédicte Goussault

« *Hirak en Algérie. L'invention d'un soulèvement* », Omar Benderra, François Gèze, Rafik Lebdaoui, Salima Mellah, Éditions La Fabrique, 2020, 304 p, 16 euros.



## Portrait du pauvre en habit de vaurien

Comment un gueux peut-il être un délice ? Grâce à l'ouvrage de Michel Husson...

Un titre qui nous conduit dans le jardin des supplices, où poussent les pensées réactionnaires de l'histoire économique du capitalisme.

Pour l'auteur, la maîtrise de l'histoire économique et sociale est indispensable à la compréhension des évolutions passées et présentes de notre monde.

Son interrogation liminaire, fil rouge du livre : « *Comment une société peut-elle tolérer de mettre à l'écart une proportion de "surnuméraires" ?* » ?

L'un des points d'orgue de ce périple historique, le tournant du XVIII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, où s'entrecroisent trois thèmes essentiels : la responsabilité des pauvres et des chômeurs dans leur situation, les effets contre-productifs des politiques d'aide, et la nécessité de distinguer les vrais pauvres des « paresseux » à l'affût de la moindre aide sociale.

Brûlante actualité ! Giorgia Meloni, le 1<sup>er</sup> mai 2023, justifie ses mesures antisociales ainsi : « *Nous réformons le revenu de citoyenneté pour faire la différence entre ceux qui sont capables de travailler et ceux qui ne le sont pas* ».

Au cœur du capitalisme molloch, la dégradation des exploités au rang d'inutiles au monde ...

### ● Jean Gersin

*Portrait du pauvre en habit de vaurien*, Michel Husson, Coédition Syllépse et Page2, mai 2023, 330 pages, 20 euros



## La classe populaire peut-elle gouverner ?

Jacques Bidet livre ici moins un regard sur l'histoire qu'une réflexion sur les problèmes de la forme-Parti comme telle. La classe do-

minante - qui regroupe les capitalistes, dotés de propriété, privilégiés du marché, et les compétents, plus nombreux et plus strictement hiérarchisés, privilégiés de l'organisation, experts présents dans toute l'activité humaine - s'oppose à la classe populaire. Au sein des « compétents » des couches sociales ont quelque raison de s'associer à une classe ouvrière qui lutte pour un autre ordre social ; alors qu'émerge la contradiction qui enkyste un « pouvoir compétent », en perte de légitimité au fur et à mesure qu'il se coupe des couches populaires et agit « en soi » et « pour soi », se clivant d'un sens commun.

Ce triangle bourgeoisie/compétents/populaires, l'absolutisme à la Machiavel, parle des limites du parti, mais plus encore de ce qu'est la politique.

Moins convaincante me semble la filiation instillée entre populisme et forme-mouvement : acception marquée par l'anti gauchisme du PCF ? Besoin de controverse avec la FI ? Que fait-on de ces collectifs et citoyens qui font aujourd'hui bien mieux en termes de Politique que les partis de pouvoir ?

Si nombre de démonstrations sont pertinentes, discutons cependant cette distinction entre Marxisme de classe (Althusser) et marxisme de nation, (Gramsci) alors que le capitalisme mondialisé a affaibli la Nation...

« La contradiction sociale-écologique » ne peut-elle se réfléchir (aussi) dans un regard/transformation critique de notre rapport au Vivant ?

Voici une lecture stimulante, utile et accessible.

### ● Patrick Vassallo

*La classe populaire peut-elle gouverner ?* Jacques Bidet, Syllépse, 2023, 184 pages, 12 €.



## Que fait la police ? Et comment s'en passer

Paul Rocher, commence par déconstruire un mythe :

la police connaît une augmentation continue des sommes qui lui sont allouées depuis 1995, l'emprise policière s'étend sur la société française qui possède, par rapport à sa population, plus de policiers que n'en possédait en 1962 la...RDA. La police est surdimensionnée en France alors que la délinquance reste stable.

Paul Rocher montre que la police en tant que telle, représentée par des métiers et formant un groupe détaché du reste de la société n'a pas toujours existé et est même concomitante à l'installation du capitalisme en France. Sa professionnalisation rapide au cours de la 2<sup>nd</sup>e moitié du XIX<sup>e</sup> siècle répond à la question du maintien de l'ordre, la nécessité de la surveillance et de la répression des quartiers populaires abritant « les classes dangereuses ». D'où aujourd'hui, pour l'auteur, l'institutionnalisation des discriminations racistes et sexistes au sein de la police.

L'auteur nous fait découvrir des expériences très intéressantes de contournement ou d'abolition de fait de la police par une auto-organisation populaire assurant l'ordre public et la sûreté, « une nouvelle gestion de conflits sans police [qui] ouvre concrètement de nouvelles possibilités de prise en charge collective des rapports conflictuels entre humains ».

Dans ce domaine aussi, l'alternative est là, présente au cœur des mouvements sociaux et politiques qui luttent contre les oppressions et les dominations, pour l'émancipation.

Un livre passionnant.

### ● Christophe Lemasson

*Que fait la police ? Et comment s'en passer*, Paul Rocher, Éditions La fabrique, septembre 2022, 256 pages, 14 euros.



## René Kersanté, maraîcher dionysien

Le « dernier maraîcher de Saint-Denis » a raconté sa vie à un ethnologue, spécialisé dans les questions agricoles. Ce livre constitue désormais un ouvrage rare sur le maraîchage et ses métiers. A travers l'histoire de maraîchers est ici retracée la saga d'une famille, son mode de vie, sa sociabilité, ses contradictions, à travers un siècle qui vit s'ouvrir les halles de la Villette au bout de la ferme des Vertus, dans le nord francilien. Entre le clos Saint-Lazare et la fosse sablonnière sur un terrain de la Ville de Saint-Denis, iconographie des archives à l'appui.

A cette saga s'agrège l'évolution du métier, des machines, qu'appuie un fond photographique et vidéo, dont René est l'auteur, d'une richesse et d'une ampleur remarquable. La ferme ouverte de Saint-Denis en présente quelques spécimens, la Courneuve en possède un grand nombre. Ce patrimoine agricole est suffisamment précieux pour le signaler.

La dernière partie présente les machines et techniques du maraîchage, leur évolution, les « trucs » du métier et les contraintes des fabricants. Abondamment illustrée, cette partie est une présentation didactique, singulière, qui passionnera tout adepte ou client du maraîchage, fût-il en milieu urbain.

On haussera le sourcil à tel ou tel propos ; on trouvera parfois rude l'expression de René, un personnage à la gouaille affirmée. Celle d'un homme qui voulait être coureur cycliste et finit dans les salades.

### ● Patrick Vassallo

*René Kersanté un maraîcher dionysien*, éditions fermes de Gally, 187 p., 25€.



## Tu mérites un pays

Dans l'attente d'une éventuelle naturalisation dont les critères d'obtention semblent dater de la 3<sup>e</sup> république, la narratrice Layla, jeune femme dont une seule phrase nous fait penser qu'elle vient d'un pays en guerre, raconte son existence entre l'hôtel « social » et ses rencontres dans un Belleville tout en couleurs. Elle côtoie, dans cet hôtel « social » tenu par un marchand de sommeil, des jeunes femmes venues comme elles des divers coins du monde où il ne fait pas bon vivre et rencontre dans ce Belleville une solidarité de cœur avec d'autres « déshérités ».

Ce bouquin est la narration du parcours du combattant que mène Layla dans notre pays, où l'on n'est jamais vraiment « assez français ». L'écriture toute en colère, ironie, mais profonde humanité laisse à penser que l'écrivaine Leïla Bouherrafa s'est nourrie de son expérience de professeur de français dans une association qui accueille de jeunes réfugiés pour ce qui est du fond. Elle a fait également découvrir son style absolument magnifique et vérifier encore que « l'autre » est notre semblable.

### ● Christiane Dedryver

*Tu mérites un pays*, Leïla Bouherrafa, Éditions Allary, août 2022, 304 pages, 18,90 euros

# Nos Marx à nous...

Au mois de mars 2023, la revue Contretemps<sup>1</sup> a publié un article d'Isabelle Garo qui a attiré notre attention. En effet il y a 140 ans Marx mourait à Londres. Chaque commémoration est l'occasion d'annoncer la mort du marxisme – ou bien, au contraire, d'affirmer la vitalité et l'actualité du marxisme. Notre ami Lucien Sève décédé en 2020 a beaucoup contribué à rendre vivante l'œuvre de ce grand penseur et acteur de la vie politique en Europe au XIXème siècle. Mais beaucoup d'auteurs ont publié des articles que l'on peut retrouver sur le site de cette revue. Ils témoignent de la richesse vivante de l'œuvre marxienne. Isabelle Garo revient dans son dernier livre (*Karl Marx De la colère au communisme*, aux Éditions Au Diable Vauvert) sur la formation politique et intellectuelle du jeune Marx.

A une petite échelle, Cerises la Coopérative a voulu apporter sa contribution en sollicitant Pierre Zarka, Jean Sève et Christian Mahieux.

1. <https://www.contretemps.eu/category/dossiers/>

## Marx, ce méconnu

1. Marx et l'État : on oppose sur cette question Marx et Proudhon. Mais le différend entre les deux n'est pas, contrairement à ce que les héritiers de l'un et de l'autre ont transmis, entre attachement à l'état et rejet de l'état mais entre Proudhon disant que le somme des Communes équivaldrait à la Révolution et Marx disant que la somme des détails ne suffit pas à faire un ensemble, sinon comment comprendre que l'eau éteint le feu alors qu'elle est composée de deux gaz inflammables ? Pour lui le principal acquis de la Commune est d'avoir démontré qu'il ne sert à rien au prolétariat de vouloir prendre l'État et le mettre à son service, il faut inventer autre chose (La guerre civile en France). Ne parle-t-il pas du dépérissement de l'État ? Son complice Engels lie historiquement l'État aux classes dominantes.

2. L'individu : Marx en sa qualité de « chanteur des classes sociales » aurait oublié l'individu. Or avant que Freud puisse y donner davantage corps, la notion de « chacun » revient chez Marx à plusieurs reprises notamment « de chacun selon ses moyens à chacun selon ses besoins ».

3. Le travail : Une des définitions du communisme de Marx (l'Idéologie Allemande) : « le communisme c'est quand je pêche

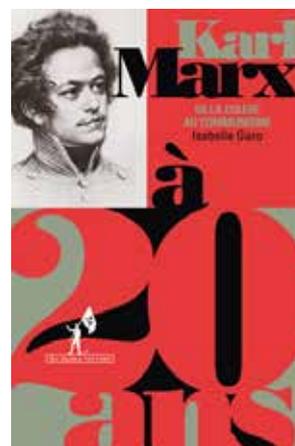
le matin, je chasse à midi, je peins l'après-midi et je fais de la critique le soir sans jamais avoir pour métier pêcheur, chasseur, peintre ou critique ». Il dépasse ce que nous entendons par travail et qui est souvent confondu avec emploi pour aller vers l'unité de toute l'activité humaine.

4. Le Parti : Marx serait le fondateur du Parti. N'a-t-il pas écrit *Le Manifeste du Parti Communiste* ? Or le dernier chapitre commence par le fait qu'il n'est pas indispensable ni peut-être souhaitable que les communistes forment un parti à part. C'est le Manifeste du parti-pris du communisme.

5. La lutte des classes : Marx en serait l'inventeur. Non. Avant lui, c'est Guizot, ministre de Charles X, pour rassembler bourgeois et monarchistes repris par WarrenBuffet en...2012.

Peut-être faut-il (re ?) lire Marx...

● Pierre Zarka



# Marx et Bakounine sont dans un bateau... Faut-il que l'un tombe à l'eau ?

Si on se contente du raccourci de l'histoire de la Première internationale limitant celle-ci à l'opposition entre Marx et Bakounine, on peut s'étonner que des libertaires se réfèrent aux travaux de Marx. Pourtant, ce n'est pas nouveau. En France par exemple, le courant communiste libertaire est organisé depuis des décennies. MCL, OCL, ORA, UTCL, AL<sup>1</sup>, ont été actives durant le demi-siècle écoulé ; nombre d'animateurs et animatrices de collectifs syndicaux ayant mené d'importantes grèves, mais aussi d'associations de lutte, en étaient membres. Mais il est vrai que les deux références sont souvent opposées. Dans *Affinités révolutionnaires. Nos étoiles rouges et noires*<sup>2</sup>, Olivier Besancenot et Michael Lowy, reprenaient à leur compte cette séparation, certes pour appeler à la dépasser. Or, il n'y a pas forcément d'un côté les marxistes que seraient les militant·es du NPA et/ou trotskystes, du PCF ou ex-PCF, etc., de l'autre les libertaires, en mélangeant toutes celles et tous ceux qui se réfèrent à ce mot quelles que soient leurs principes et surtout leurs pratiques... ou absences de pratique. Cette présentation rappelle celle utilisée par des anarchistes qui mettent sur un même pied tous « les marxistes », tous et toutes assimilé·es, pour résumer, aux méfaits du « socialisme réel » qui marqua nombre de pays durant le 20<sup>ème</sup> siècle.

Daniel Guérin<sup>3</sup> a beaucoup œuvré pour théoriser, divulguer mais aussi discuter le concept de marxisme libertaire. Le communisme libertaire s'enrichit de Marx : son insistance à affirmer que l'émancipation des travailleurs [et des travailleuses !] doit être l'œuvre des travailleurs [et des travailleuses] eux-mêmes ; le concept de l'aliénation ; l'analyse de la société capitaliste ; la dialectique historique matérialiste.

1. Pour la signification des sigles, voir la note à propos de Daniel Guérin.

2. Éditions Mille et une nuits, 2014.

3. Voir sa bio dans le Maitron et le numéro spécial d'*Alternative libertaire* paru en 1998. Daniel Guérin participe à la création du Mouvement Communiste Libertaire en 1969, devenue Organisation Communiste Libertaire en 1971, puis il rejoint l'Organisation Révolutionnaire Anarchiste en 1973. Il sera ensuite membre de l'Union des Travailleurs Communistes Libertaires. *A la recherche d'un communisme libertaire* publié en 1984 est l'actualisation de *Pour un marxisme libertaire* de 1969, déjà repris de *Jeunesse du socialisme libertaire* édité en 1959. *Pour le communisme libertaire*, édité en 2003 par les éditions Spartacus, ce livre est toujours disponible aux éditions Spartacus.

En janvier 2018, à l'occasion du bicentenaire de la naissance de Marx, *Alternative libertaire* publiait un dossier « Les libertaires et Marx » : « [...] s'il y a un élément théorique commun au marxisme et à l'anarchisme, c'est bien l'analyse du capitalisme. [...] Se dire "marxien", et non "marxiste", revient à adhérer à la méthode d'analyse de Marx ». [...] « Marx a emprunté beaucoup aux écrits d'autres auteurs (Ricardo, Proudhon, Victor Considérant, Saint-Simon...). Son œuvre monumentale, *Le Capital*, condense tous ces apports, en portant l'analyse à un degré de rigueur et de clarté sans précédent. Il a dès lors été intégré au corpus théorique des divers courants du socialisme, y compris l'anarchisme. Évoquant, dans un manuscrit de 1870, «le magnifique ouvrage sur le *Capital*» de Marx, Bakounine juge qu'il «aurait dû être traduit depuis longtemps en français, car aucun, que je sache, ne renferme une analyse aussi profonde, aussi lumineuse, aussi scientifique, aussi décisive, et, si je puis m'exprimer ainsi, aussi impitoyablement démasquante, de la formation du capital bourgeois et de l'exploitation systématique et cruelle que ce capital continue d'exercer sur le travail du prolétariat». Mais la querelle historique entre Marx et Bakounine allait conduire la majorité des anarchistes des générations suivantes à jeter le bébé avec l'eau du bain. »

Le moins qu'on puisse dire est que du côté de la quasi-totalité des marxistes le bébé libertaire fut lui aussi jeter avec l'eau du bain, et souvent fort violemment. Il est des sujets de débat entre les cultures marxistes et libertaires. Le rapport aux séquences électorales de la démocratie bourgeoise en est un, il n'est sans doute pas si clivant ; l'enjeu est autre, dans la définition de la société autogestionnaire que nous voulons, ce qui n'est pas sans effet sur les rapports à l'État, aux institutions représentatives qui cadrent la société actuelle, sur l'autonomie des mouvements sociaux, les rôles et pratiques des militant·es révolutionnaires dans les mouvements de masse, sur la rupture avec la social-démocratie sous toutes ses formes (ce qui n'exclue pas l'unité d'action ponctuelle). Plein de thèmes à discuter si tant est que nous en ayons la volonté... et que nous souhaitons aussi que l'histoire aille dans ce sens !

● Christian Mahieux

## Du Capital à Marx Story



C'est au détour d'une page du *Journal d'un scénario*, de Fabrice Caro, que s'est posée la question : combien de romans, combien d'œuvres, se réclament de Marx ?

Le contexte du livre : Boris, scénariste un peu raté, passe du rêve au cauchemar. Le scénario de son chef d'œuvre, sa grande histoire d'amour, a attiré l'attention d'un producteur. Quel lien avec Marx, me direz-vous ? Sous couvert d'humour, Caro égratigne l'industrie du cinéma, qui sacrifie l'art au commercial. Et la clé du roman est claire : on peut utiliser « la farce comme outil politique », dit Caro. Comme le scénario rêvé, le roman est « une fable contre l'impérialisme, contre le capitalisme, contre les grandes firmes toujours plus avides de profit » (p154). Il s'agit de « traiter une forme moderne de lutte des classes, de servilité 2.0, d'esclavagisme en cravate. Un manifeste marxiste déguisé en S.F. Marx Attacks. » (p.158).

Marx est la clé. Évidemment...

Faire une liste d'œuvres inspirées de Marx serait trop long, et fort fastidieux. Mais on ne peut que constater le nombre impressionnant de romans que Google « lie » à Marx... Plus de quatre-vingt, semble-t-il. Parmi lesquels des œuvres très diverses.

Au départ, quelques années après sa mort, on s'inspire du *Capital* pour imaginer des utopies, on donne vie à ses idées, comme le fait William Morris dans les *Nouvelles de Nulle-part*.

Quelques titres plus modernes affichent son nom comme une bannière : le très beau *Marx et la Poupée*, par exemple, de Maryam Madjidi, récit d'exil d'une famille iranienne qui fuit la répression contre les étudiants et les militants communistes.

Mais la littérature s'empare également de son intimité. On le met en scène. Et s'il avait rencontré Darwin (*Marx dans le Jardin de Darwin*, Ilona Jerger) ? Et s'il avait visité Paris pendant la Commune avec sa fille, se demandent O. Besancenot et M. Löwy dans *Le cahier bleu de Jenny*. S. Spitzer relate la vie (rêvée) de son fils illégitime dans *Le Cœur battant du monde*. On imagine son retour...

C'est là qu'on entre dans une autre dimension. Car comme Socrate, dont on reconstruit l'existence – et peut-être même la pensée – à travers les récits rapportés de Platon et de ses disciples, Marx se fait personnage. Il devient composante d'une imagerie collective, passe à la légende. Tout le monde le connaît, même si bien peu l'ont lu.

Y gagne-t-il ? Cette image « people » très XXI<sup>ème</sup> siècle dessert-elle sa pensée ? On peut évidemment se poser la question. Au moins inspire-t-il...

● Alexandra Pichardie



Le noyau de Cerises est constitué de Bruno Della Sudda, Catherine Destom-Bottin, Laurent Eyraud-Chaume, Olivier Frachon, Bénédicte Goussault, Alain Lacombe, Sylvie Larue, Patrick Le Tréhondat, Christian Mahieux, Henri Mermé, André Pacco, Alexandra Pichardie, Makan Rafatdjou, Daniel Rome, Patrick Vassallo, Pierre Zarka, militant-e-s de l'émancipation qui cheminent ou ont cheminé au sein du réseau AAAEF, de l'Association Autogestion, de l'ACU, d'Attac, de la CGT, d'Ensemble, de FI, de la FSU, du NPA, du PCF, de Solidaires, de l'Union Communiste Libertaire...

Comme dit dans le Manifeste, nous voulons élargir l'équipe et fédérer d'autres partenaires. Pour donner votre avis écrire à [cerises@plateformecitoyenne.net](mailto:cerises@plateformecitoyenne.net)

Abonnement gratuit en ligne  
<https://ceriseslacooperative.info/abonnement-journal/>